

Réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2022

Le vingt-huit du mois de mars deux mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : GUILLARME Christophe, Maire, PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, BLANCHARD Nathalie, PONCET Edouard, adjoints, BAYARD Joëlle, BORDET Gérard, DUBOIS Dominique, ETAIX Fabienne, BEFORT David, GRANGE Lorène (arrivée à 20h47), SESSIECQ Philippe, CHIRAT Michelle, GERARD Christophe

Absent excusé : Olivier FAJWISIEWICZ

Secrétaire de séance : Fabienne ETAIX

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

TARIF REDEVANCE ASSAINISSEMENT – Délibération 2203001

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les nouvelles conditions d'attributions des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'assainissement collectif et notamment l'application d'un prix minimum du service de l'assainissement, hors taxe et redevance, sur la base d'une facture de 120 m3.

Vu les projets de travaux sur les réseaux d'eaux usées,

Vu le courrier de l'Agence de l'Eau fixant le taux réseaux de collecte à 0.16 €

Vu le prix actuel de notre redevance qui se situe en dessous du prix minimum pour l'obtention d'une subvention,

Monsieur le Maire, propose de fixer les tarifs suivants :

- Part fixe : 35 € par abonnement,
- Redevance modernisation des réseaux à reverser à l'agence de l'Eau : 0.16 €/m3
- Redevance assainissement :
 - De 0 à 300 m3 d'eau consommés : 0.91 €/m3
 - De 301 à 500 m3 d'eau consommés : 1.40 €/m3
 - Plus de 500 m3 d'eau consommés : 1.70 €/m3

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DENOMINATION DE RUE – Délibération 2203002

Suite au dépôt du permis d'aménager numéro 04206522A2002 à Randan, Monsieur le Maire propose la dénomination suivante de la voie d'accès des parcelles :

- Allée des lavandes

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – Délibération 2203003

Monsieur le Maire rappelle l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à l'obligation de proposer une protection sociale complémentaire pour les employeurs publics.

Par délibération du 19 septembre 2019, la participation mensuelle de la commune a été fixée à 10€. Monsieur le Maire propose de passer ce montant à 15 € au 1^{er} juin 2022 (montant minimum de participation qui sera obligatoire au plus tard le 1^{er} janvier 2026).

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

SUBVENTION POUR UNE ASSOCIATION D'AIDE A L'UKRAINE – Délibération 2203004

Monsieur le Maire propose de verser une aide financière exceptionnelle de 700 € en faveur de l'Ukraine (soit 50 centimes par habitant de la commune), à l'association « Solidarité Ukraine Plaine du Forez »

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE :

- **Véloire** : Les services du Département travaillent sur l'aménagement de la partie Balbigny – Montrond. La piste devrait emprunter les sites des carrières en bordure de Loire.
- **Communauté de Communes** :
 - Illiwap : La communauté de communes prendra en charge l'application « Illiwap Prémium » pour toutes les communes à partir du mois d'avril.
 - Informatique : Audit auprès de toutes les mairies concernant la cybersécurité
 - Ateliers numériques : l'informaticien Baptiste PLOTON proposera différents modules de découverte du numérique à l'attention des civensois (sessions de 4 à 8 personnes)
- **MJC** :
 - Publication Illiwap, journal et lettre d'infos pour trouver une nouvelle équipe de bénévoles. Prochaine réunion le 6 mai
- **Résidence séniors** :
 - Compte-rendu de Fabien MARTINON concernant :
 - La réunion avec l'association ELEA
 - La première réunion avec l'équipe de « la Manufacture de l'ordinaire »

Edouard PONCET :

Voirie

- Voies de garage sur la coursière de Pouilly, busage à l'intersection vers la ferme DENIS, curage des fossés
- Intervention de TPCF pour l'enrobé le mois prochain (selon météo)
- Prévisions pour l'an prochain : chemin d'Aigrasse, rue de Pajard, rue de Bérol

Fabien MARTINON :

-Illiwap : 827 abonnés

-Panneaux à installer sur le chemin de la ferme de Jean-Charles MARJOLLET comme prévu dans la convention

Nathalie BLANCHARD :

-Commémoration du 19 mars bien passée (verre de l'amitié au restaurant)

-Commémoration du 8 mai : le dimanche (heure à définir)

Mireille PALMIER :

-Conseil d'école : effectif stable pour la prochaine rentrée (110 élèves)

Michelle CHIRAT :

Claire ROVIDENT remercie l'équipe municipale pour l'article dans le bulletin Voie piétonne vers Intermarché bien fréquentée et appréciée

Lorène GRANGE :

Réunions de la commission résidence seniors : voir si possible le lundi matin

David BEFORT :

CMJ :

-8 mai : Commémoration

-18 avril : Chasse aux œufs

-6 avril : Nettoyage de printemps avec l'association des Baladins

-11 juin : Inter CMJ (Ateliers avec des enfants ukrainiens)

Philippe SESSIECQ :

Marché :

Maraîchère absente mercredi 30 mars

Un devis a été établi pour le passage d'un câble sur la RD. Vu le coût (200€/m) la commune ne donnera pas suite.

Christophe GERARD :

Rappel des nombreux déchets dans les fossés Chemin Charlemagne et dépôts de gravas (site SNCF)

Fabienne ETAIX :

Possibilité d'installer un garage à vélo dans le village ?

Gérard BORDET : demande de retour concernant le repas à but lucratif à la salle des Balcons du Forez dimanche 27 mars

- **ELECTIONS :** Plannings des assesseurs pour l'élection présidentielle les 10 et 24 avril, et les élections législatives les 12 et 19 juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h36

Prochain conseil à fixer ultérieurement.